

La section des officiers marinières de Plouzané qui compte 250 adhérents, a un nouveau président, en la personne de Serge Giscos, depuis janvier 2024. À l'occasion de la galette des Rois du 19 janvier 2024 à Plouzané, il a rendu hommage au travail réalisé, pendant plus de dix ans, par l'ancien président, Éric Barbier : « Je vais poursuivre l'engagement de mon prédécesseur. Ainsi, cette année sera marquée par les commémorations de la Libération et par les traditionnels rendez-vous du 8 Mai et du 11 Novembre », précise-t-il.

Par ailleurs, trois repas seront organisés au rythme des saisons, avec, en mars, celui du printemps, un autre champêtre, en juin, et un dernier, en octobre. « Nous avons la volonté de garder un esprit convivial qui fait le succès de la section, créée il y a 45 ans. Une belle longévité, qui vient d'être soulignée par les 92 printemps du doyen », souligne Serge Giscos»



Le membres du bureau 2024

de gauche à droite : Joseph LE HOUEROU - Jean-François MONAT - Serge PÉTON - Claude MARGUERES - Jean-Paul MERCIER - Serge GISCOS - Jeannine GROUZELLE - Pascal DRÉVILLON - Bernard CARIOU - Gwenaël KERDRAON - Michel DAGORN

Association des Officiers Marinières de PLOUZANÉ,  
LOCMARIA-PLOUZANÉ et PLOUGONVELIN

## **Vendredi 12 AVRIL 2024**

L'association organise un **Boeuf en daube** à la salle de Trémaidic à Plouzané pour les membres et leurs amis .

### **LA SOIREE DEBUTERA A 19h30**

Le prix du repas est fixé à **25 €**

#### **MENU**

*Apéritifs*

*Boeuf en daube et sa garniture*

*Fromage*

*Gâteau*

*Rosé, Rouge, Eau minérale*

*Café Tisane*

**NOTRE GO DU SOLEIL, ORGANISE UNE ANIMATION,  
PREVOIR DE LA MONNAIE**

### **INSCRIPTIONS jusqu'au Vendredi 5 Avril 2024**

Après de :

Bernard CARIOU Lieu dit Mescouezel - LOCMARIA  
PLOUZANE 06 49 22 87 62

Michel DAGORN 8 rue Eugène Le Roy - BREST 02  
98 49 78 63

André CALMETTES 64 bis rue du LANNOU -  
PLOUGONVELIN 06 68 14 90 74

**Inscrivez-vous de préférence par internet à  
l'adresse mail suivante :**

presidentaomplouzane@gmail.com  
Règlement par chèque de préférence